

Strasbourg, le 12 avril 2017

CDCPP-Bu(2017)9

BUREAU DU COMITE DIRECTEUR DE LA CULTURE, DU PATRIMOINE ET DU PAYSAGE (CDCPP)

RAPPORT DE RÉUNION¹

7-8 mars 2017 Conseil de l'Europe, Agora, Strasbourg Salle G01

1. Ouverture de la réunion par le Président

M. Kimmo Aulake, Président, ouvre la réunion et souhaite la bienvenue aux participants (voir annexe I).

2. Adoption de l'ordre du jour

Le Bureau adopte l'ordre du jour de sa 12e réunion (voir annexe II).

La Directrice de la Gouvernance démocratique présente brièvement les réalisations récentes, les faits nouveaux concernant le personnel et les futures priorités du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe, en décrivant notamment la manière dont le CDCPP pourra y contribuer, ainsi que le calendrier relatif au Programme et au Budget 2018-2019.

3. Questions générales

3.1 Points marquants des activités en 2016

Le Chef du nouveau Service Culture, Nature et Patrimoine présente le document sur les points marquants des activités en 2016, que le Bureau note avec intérêt. Le Président remercie le Secrétariat pour ce résumé utile des travaux accomplis.

_

Établi par le Secrétariat et approuvé par le Président.

3.2 État de mise en œuvre du programme d'activités et calendrier des réunions en 2017

Le Bureau prend note de l'état de mise en œuvre du programme d'activités relevant de sa responsabilité et du projet de calendrier des réunions en 2017.

3.3 Décisions du Comité des Ministres concernant le CDCPP

Le Bureau prend note de la décision du Comité des Ministres concernant les travaux du CDCPP.

4. Domaines d'activité du CDCPP

4.1 Culture

• Cadre d'indicateurs sur la culture et la démocratie (CICD) - activités prévues en 2017

Le Bureau prend note du rapport d'avancement sur le CICD et salue le lancement du premier rapport thématique sur la Culture et la Démocratie. Il conseille le Secrétariat au sujet de la définition du profil des correspondants CICD, en vue de la constitution d'un réseau de personnes de référence dans ce domaine, et du thème du rapport thématique 2017 sur la Culture et la Démocratie, qui devrait être axé sur la culture et la numérisation. Les membres du Bureau conviennent de commenter, d'ici au 17 mars, un questionnaire préparé pour les membres du CDCPP pour permettre aux concepteurs de politiques de tirer le meilleur profit possible du CICD. Ils conviennent également de donner des conseils sur les opportunités de partenariat et de parrainage concernant le CICD dans les États membres, qu'ils invitent à effectuer des contributions volontaires en faveur de ce projet novateur.

• Compendium des politiques culturelles - vers un Consortium pour le Projet

Le Bureau prend note de l'avancée des travaux concernant la définition d'un nouveau modèle de gouvernance / financement pour le Compendium. Il s'accorde sur le fait que la définition de la nouvelle forme juridique du consortium devrait être traitée de façon prioritaire en vue d'une prise de décision lors de la prochaine réunion plénière du CDCPP, de sorte à ce que la nouvelle structure puisse être mise en place d'ici à janvier 2018.

• Évaluation des politiques culturelles en Ukraine - état de la mise en œuvre

Le Bureau prend note de la prochaine mission d'experts prévue en Ukraine et exprime son soutien à l'examen par les pairs de la politique culturelle. Il invite les États membres à mettre en œuvre le programme d'examen par les pairs du Conseil de l'Europe pour traiter des questions de politique culturelle qui les intéressent.

• Projet de Recommandation du Comité des Ministres aux États membres sur les mégadonnées au service de la culture, du savoir et de la démocratie

Le Bureau tient un échange de vues sur le projet de Recommandation du Comité des Ministres aux États membres sur les mégadonnées au service de la culture, du savoir et de la démocratie. Il invite le Secrétariat à en finaliser le texte à la lumière des débats tenus et à consulter les Comités directeurs pertinents du Conseil de l'Europe, notamment le Comité directeur sur les médias et la société de l'information (CDMSI) et le Comité directeur pour les politiques et pratiques éducatives (CDPPE), avant de soumettre le projet de Recommandation à la session plénière du CDCPP en mai 2017 en vue de sa finalisation. Le Bureau invite également le Secrétariat à tenir des consultations avec les structures internes, le cas échéant, en vue de la soumission du texte au Comité des Ministres. Il le charge en outre d'étudier la faisabilité d'une Charte du Conseil de l'Europe sur l'internet des citoyens,

d'examiner la question lors de l'édition 2017 de la Plateforme d'échanges sur l'incidence du numérique et de tenir les membres du Bureau informés des préparatifs de cet événement.

4.2 Patrimoine

• Lancement de la Stratégie 21 suite à l'adoption du Comité des Ministres de la Recommandation CM/Rec(2017)1

Le Bureau prend note de l'avancement des travaux concernant la Stratégie 21 et invite les États membres à continuer de transmettre des bonnes pratiques à cet égard. Les membres s'accordent sur la nécessité de définir des indicateurs en vue d'une évaluation de l'impact de la Stratégie du point de vue de l'approche intégrée et de la dimension de la démocratie. Ils invitent tous les États membres à transmettre au Secrétariat du Conseil de l'Europe des informations sur les procédures relatives à la promotion, au suivi et à l'évaluation de la Stratégie 21 qu'ils ont adoptées aux niveaux national et local.

• Plan d'action de la Convention de Faro – État de mise en œuvre

Le Bureau prend note des progrès accomplis dans la mise en œuvre du Plan d'action de la Convention de Faro. L'inscription de la Stratégie 21 au programme du Patrimoine offrira d'excellentes possibilités de synergies avec le Plan d'action et d'autres activités du CDCPP.

• HEREIN - Résultats de l'examen du système informatique par l'expert

Le Bureau prend note des résultats de l'examen technique du système HEREIN. Il suggère d'améliorer le réseau et le système HEREIN en tant qu'outil d'information fournissant des « profils patrimoniaux » aux coordinateurs nationaux du patrimoine culturel et aux professionnels du domaine. Il reconnaît également la nécessité d'ouvrir un espace de bonnes pratiques librement accessible, qui accueillerait toutes les contributions pertinentes des parties prenantes, afin de soutenir la mise en œuvre de la Stratégie 21. En outre, il est décidé de créer une task force de douze personnes au maximum (constituée, à parts égales, de représentants du CDCPP et de coordinateurs nationaux HEREIN) chargée de définir concrètement les futurs besoins du système d'information sur le patrimoine culturel et leurs implications pour le système HEREIN.

• Journées européennes du Patrimoine – État de mise en œuvre

Le Bureau prend note des travaux effectués dans le cadre du Programme conjoint des Journées européennes du Patrimoine (JEP) et propose de continuer de renforcer les synergies avec les projets supervisés par le CDCPP, tels que la Stratégie 21 et les travaux liés à la Convention de Faro. Il soutient les nouveaux objectifs stratégiques du Programme 2017-2020 et se félicite de l'augmentation du budget alloué aux JEP pour les quatre prochaines années. Les membres du Bureau se félicitent également du rôle clé que joueront les JEP dans la mise en œuvre de l'Année européenne du patrimoine européen, qui aura lieu en 2018.

4.3 Paysage

• Préparation de la 9^e Conférence du Conseil de l'Europe sur la Convention européenne du Paysage, Conseil de l'Europe, Palais de l'Europe, Strasbourg, 23-24 mars 2017

Le Bureau prend note de la tenue de la 9^e Conférence du Conseil de l'Europe sur la Convention européenne du Paysage les 23 et 24 mars 2017, sous la Présidence chypriote du Comité des Ministres de l'Organisation. Il note en particulier que les conclusions de

l'événement seront portées à la connaissance du CDCPP en mai; celui-ci fera ensuite rapport au Comité des Ministres.

5. Informations concernant d'autres activités du Conseil de l'Europe dans les domaines de la culture, du patrimoine culturel et du paysage

Convention du Conseil de l'Europe sur les infractions visant les biens culturels

Le Bureau prend note des progrès accomplis dans ces domaines et se félicite de la Convention sur les infractions visant des biens culturels et de son rapport explicatif. Il souligne le caractère opportun de la Convention au vu des menaces de destruction délibérée du patrimoine culturel et du trafic illicite des biens culturels ; il mesure tout son potentiel en tant que première norme à prévoir des sanctions pénales dans ce domaine. Les membres du Bureau apprécient également le cadre renforcé de coopération internationale en matière de protection du patrimoine culturel qu'offre la nouvelle Convention, qui répond en tous points à l'« Appel de Namur » lancé par les ministres européens du Patrimoine culturel en 2015. Ils saluent en outre l'implication à long terme du CDCPP dans le suivi de la Convention, qui se traduira par la participation d'un représentant du CDCPP au Comité des Parties devant être constitué à la suite de l'entrée en vigueur de la Convention sur les infractions visant des biens culturels.

• Accord Partiel élargi sur les Itinéraires culturels

Le Bureau prend note des nouvelles évolutions positives dans le cadre de l'Accord partiel élargi sur les Itinéraires culturels (APE), en particulier un Programme conjoint avec la Commission européenne devant voir le jour prochainement. Il prend également note de la commémoration du 30^e anniversaire du projet à Lucca (Italie) du 27 au 29 septembre 2017 et discute de l'utilité du modèle du programme des Itinéraires culturels pour renforcer la coopération et les relations internationales. Les membres du Bureau proposent de renforcer les synergies avec les projets pertinents supervisés par le CDCPP, tels que la Stratégie 21 et les travaux relatifs à la Convention de Faro.

Ravello / EUROPA

Le Bureau prend note des travaux menés par l'Accord européen et méditerranéen sur les risques majeurs (accord partiel EUR-OPA) et le Centre universitaire européen pour les biens culturels (CUEBC) en vue d'élaborer des lignes directrices à l'intention des gouvernements, d'autres acteurs institutionnels, d'ONG et d'experts sur la manière de mieux intégrer les aspects et la prévision du changement climatique à la protection et à la conservation du patrimoine culturel. Le Conseil de l'Europe, en coopération avec le ministère français de la Culture et de la Communication, organisera un important atelier international sur ce thème à la Villa Rufolo, Ravello (Italie) les 18 et 19 mai 2017.

• Patrimoine et migrations

Le Bureau prend note des travaux sur l'utilisation possible de l'approche de la Convention de Faro pour tenter de faire face aux défis posés par la crise actuelle des migrants.

6. Eurimages - élaboration d'une recommandation du Groupe de travail sur l'égalité de genre dans le secteur audiovisuel (CPP-ESA)

Le Bureau salue le point complet qui a été fait sur les travaux en faveur de l'égalité de genre dans le secteur audiovisuel, cet examen devant aboutir à une recommandation du Comité des Ministres dans ce domaine.

7. Aperçu du programme de travail 2018-2019

Le Bureau tient un premier échange sur le programme d'activités 2018-2019 et souligne les liens intrinsèques entre les secteurs politiques couverts par le CDCPP, d'une part, et la démocratie, le développement de la sécurité démocratique et les Objectifs de développement durable (Agenda 2030), d'autre part. Il souligne également l'importance de renforcer les synergies entre les secteurs de la culture, du patrimoine et du paysage, ainsi qu'avec des Accords partiels tels que les Itinéraires culturels, l'Accord européen et méditerranéen sur les risques majeurs et Eurimages, selon les cas.

8. Questions diverses

Mme Doris Kurtov, membre du Bureau, informe les participants de la tenue de deux événements majeurs prochainement dans son pays, à savoir i) la conférence organisée par le ministère croate de la Culture sur « Le développement local dans le cadre de la Convention de Faro », qui aura lieu sur l'île de Cres du 7 au 10 mai 2017 et ii) une manifestation accueillie par le Musée ethnographique de Zagreb du 3 au 6 mai 2017 pour commémorer le $40^{\rm e}$ anniversaire du Prix européen du Musée de l'année.

9. Dates de la prochaine réunion

Le Bureau décide de tenir sa prochaine réunion dans le courant du mois de novembre 2017 (la date sera fixée pendant l'été).

10. Clôture de la réunion

Le Président clôt la réunion en remerciant l'ensemble des participants et les membres du Secrétariat pour leurs précieuses contributions.

ANNEXE I

LISTE DES PARTICIPANTS

CHAIR / PRESIDENT

Mr Kimmo AULAKE, Ministerial Advisor - Ministry of Education and Culture P.O. Box 29 - FI-00023 Government, Finland

Tel: +358 295 330067; E-mail: kimmo.aulake@minedu.fi

OTHER MEMBERS / AUTRES MEMBRES

Mr Andreï CHISTOL, State Secretary - Ministry of Culture Piata Marii Adunari Nationale 1 - 2033 CHISINAU

Tel: +373 22 23 34 33; E-mail: andrei.chistol@mc.gov.md

Ms Giuliana De FRANCESCO, Head of Unit - European Multilateral Relations - Ministry for cultural heritage, cultural activities and tourism Via del Collegio Romano 27 - 00186 ROMA

Tel: 0039 06 67232782; E-mail: giuliana.defrancesco@beniculturali.it

Ms Doris KURTOV, Head of Division for Bilateral and Multilateral Cultural Cooperation, Directorate for International Cooperation and EU Funds - Ministry of Culture, Runjaninova 2 - 10000 ZAGREB, Croatia

Tel: + 385 1 4866 202; E-mail: doris.kurtov@min-kulture.hr

Ms Liv Kirstine MORTENSEN, Senior Advisor, Department of Planning – Norwegian Ministry of Local Government and Modernisation

P.O. Box 8112 Dep - 0032 OSLO

Tel: +47 22 24 59 19; E-mail: lkm@kmd.dep.no

Ms Ragnheiður THORARINSDOTTIR, Head of Division – Department of Cultural Affairs Ministry of Education, Science and Culture Sölvhólsgötu 4 IS-101 Reykjavík

Tel: (+354) 545 9500; E-mail: ragnheidur.h.thorarinsdottir@mrn.is

Ms Hanna JEDRAS, Chief Expert - Department of International Relations, Ministry of Culture and National Heritage, 15/17 Krakowskie Przedmieście Street - 00-071 Warsaw, Poland Tel: + 48609600714; E-mail: hjedras@mkidn.gov.pl

Ms Sanja LJESKOVIC MITROVIC, Director General of Spatial Planning, Ministry of Sustainable Development and Tourism, IV Proleterske 19 – Podgorica 81 000, Montenegro Tel: +382 (0) 20 446 207; E-mail: sanja.ljeskovic@mrt.gov.me

SECRETARIAT

DGII - Directorate General of Democracy / Direction générale de la démocratie

Democratic Governance Directorate / Direction de la Gouvernance Démocratique

Ms Claudia LUCIANI Director / Directrice

Tel: +33 (0)3 88 41 21 49; E-mail: claudia.luciani@coe.int

Culture, Nature and Heritage Department / Service de la Culture, de la Nature et du Patrimoine

Mr Eladio FERNANDEZ-GALIANO Head of Department / Chef du Service

Tel: +33 (0)3 88 41 22 59;

E-mail: <u>eladio.fernandez-galiano@coe.int</u>

Culture and Cultural Heritage Division / Division de la Culture et du Patrimoine culturel

Ms Kathrin MERKLE Head of Division / Chef de la Division

Tel: +33 (0)3 88 41 28 84; E-mail: kathrin.merkle@coe.int

Mr Francesc PLA Programme Manager / Chef de programme

Tel: +33 (0)3 90 21 49 30 E-mail: <u>francesc.pla@coe.int</u>

Mr Hakan DEMIR Programme Manager / Chef de programme

Tel: +33 (0)3 90 21 41 43; E-mail: hakan.demir@coe.int

Ms Ana SCHOEBEL Programme Manager / Chef de programme

Tel: +33 (0)3 90 21 47 98; E-mail: ana.schoebel@coe.int

Ms Alison HELM Programme Coordinator / Coordinatrice de Programme

Tel: +33 (0)3 88 41 31 54; E-mail: <u>alison.helm@coe.int</u>

Ms Siobhan MONTGOMERY Project Officer / Chargée de projet

Tel: +33 (0)3 88 41 24 14;

E-mail: siobhan.montgomery@coe.int

Ms Ivana HRDAS PAPADOPOULOS Assistant / Assistante

Tel: +33 (0)3 90 21 59 37; E-mail: <u>ivana.hrdas@coe.int</u>

Landscape Division and European Heritage Days / Division du Paysage et les Journées européennes du patrimoine

Ms Maguelonne DEJEANT-PONS Head of Division / Chef de Division

Tel: +33 (0)3 88 41 23 98;

E-mail: maquelonne.dejeant-pons@coe.int

Ms Jelena MOCEVIC Project Manager / Chef de projet

Tel: +33 (0)3 90 21 59 48; E-mail: jelena.mocevic@coe.int

Eurimages - European Cinema Support Fund / Eurimages - Fonds de soutien au Cinéma européen

Ms Francine RAVENEY Project Manager specialising in gender equality /

Chargée de projet - spécialiste égalité des genres

Tel: +33(0)3 90 21 49 35;

E-mail: francine.raveney@coe.int

ANNEXE II

ORDRE DU JOUR

1.	Ouverture de la réunion par le Président	
2.	Adoption de l'ordre du jour	[CDCPP-Bu(2017)OJ1 rév 2]
3.	Questions générales	
3.1	Points marquants des activités en 2016	[CDCPP-Bu(2017)1]
3.2	Etat de mise en œuvre du programme d'activités et calendrier des réunions en 2017	[CDCPP-Bu(2017)2]
3.3	Décisions du Comité des Ministres concernant le CDCPP	[CDCPP-Bu(2017)3]
4.	Domaines d'activités du CDCPP	
4.1	Culture	
	 Cadre d'indicateurs sur la culture et la démocratie - activités prévues en 2017 Compendium des politiques culturelles - vers un Consortium pour le Projet Evaluation des politiques culturelles en Ukraine - état de la mise en œuvre 	[CDCPP-Bu(2017)4 + Addendum]
	 Projet de Recommandation du Comité des Ministres aux Etats membres sur les défis des mégadonnées pour la culture, la littératie et la démocratie (suite à la 3e plateforme d'échanges du Conseil de l'Europe sur l'incidence du numérique sur la culture, Tallinn, septembre 2016) 	[CDCPP-Bu(2017)5]
4.2	Patrimoine	
4.3	 Lancement de la Stratégie 21 suite à l'adoption du Comité des Ministres de la Recommandation CM/Rec(2017)1 Plan d'action de Faro – Etat de mise en œuvre HEREIN – Résultats de l'examen du système informatique par l'expert Journées européennes du Patrimoine – Etat de mise en oeuvre Paysage 	[CDCPP-Bu(2017)6]
	 Préparation de la 9^e Conférence du Conseil de l'Europe sur la Convention européenne du Paysage, Conseil de l'Europe, Palais de l'Europe, Strasbourg, 23-24 mars 2017 	[CDCPP-Bu(2017)7]

- 5. Informations concernant d'autres activités du Conseil de l'Europe dans les domaines de la culture, du patrimoine culturel et du paysage
 - Convention du Conseil de l'Europe sur les Infractions visant les biens culturels

CDCPP-Bu(2017)8]

- Accord Partiel élargi sur les Itinéraires culturel
- Ravello / EUROPA
- Patrimoine et migration
- 6. Eurimages élaboration d'une recommandation du Groupe de travail sur l'égalité de genre dans le secteur audiovisuel (CPP-ESA)

Mandat
 CPP-ESA (2016) 5

• Rapport de réunion CPP-ESA (2017) 3

- 7. Perspectives du programme de travail 2018-19
- 8. Questions diverses
- 9. Dates des prochaines réunions
- 10. Clôture de la réunion